



MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES ORGANIQUES **EN VRAC** OU DANS UN SAC DE PAPIER SEULEMENT



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table.

- Nourriture (cuite, crue, avariée)
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers, friandises et confiseries, café (grains, marc et filtre)
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'oeuf, écales de noix
- Sachets de thé et tisane, poissons, viandes, et os, nourriture pour animaux

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillés, carton souillé d'aliments (pizza, etc.)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés

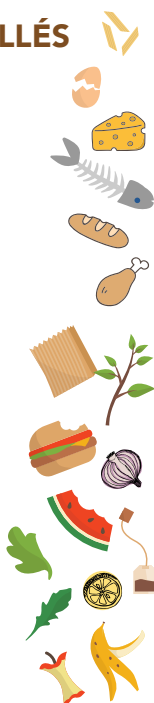
RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois, plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

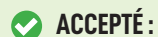
- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

5 000 000 KG VALORISÉS À L'ÉCHELLE DE LA MRC DES LAURENTIDES EN 2021



DÉCHETS

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.



ACCEPTÉ :

Ordures ménagères et plastiques biodégradables et compostables dont le PLA.



LES MATIÈRES SUIVANTES NE SONT PAS DES DÉCHETS :

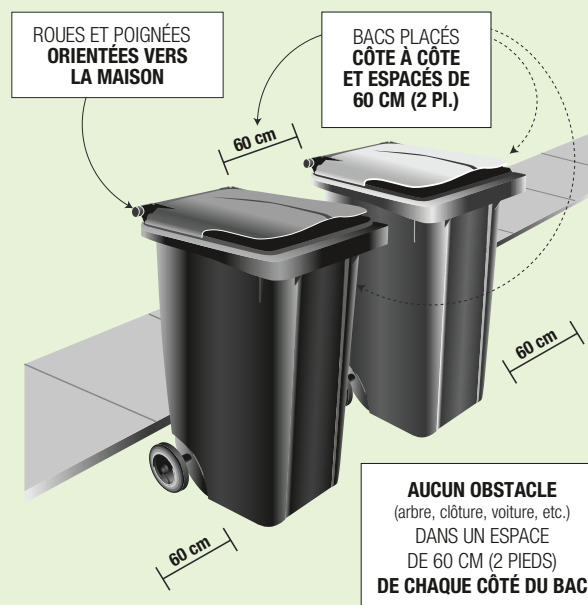
Bois, métal, aérosols, électroniques, etc. = écocentre
Matières organiques = bac brun
Matières recyclables = bac vert



COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour.

Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.



MATIÈRES RECYCLABLES

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS SEULEMENT



PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)



PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :



- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)



MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)



VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs

Pour tout problème relatif à la collecte, contactez la municipalité au **819 681-3372**.

7 700 000 KG RECYCLÉS À L'ÉCHELLE DE LA MRC DES LAURENTIDES EN 2021



TRAINDEVIEDURABLE.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2022 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Tél. : 819 681-3372

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
POUR L'AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

JANVIER				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	1	2	3	4

MARS				
L	M	M	J	V
28	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AVRIL				
L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

MAI				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

JUIN				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

JUILLET				
L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AOÛT				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JANVIER 2023				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER 2023				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28			

MARS 2023				
L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31



SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNL et les ICI¹ de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)²
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux
- Résidus verts³
- Pneus et batteries d'auto



¹Des restrictions s'appliquent. ²Maximum de 26 visites par année pour les citoyens et les OBNL. Interdits aux ICI. ³Acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant et de Sainte-Agathe-des-Monts (printemps à l'automne) et au Complexe environnemental de La Rouge - RIDR (toute l'année).

ÉCOCENTRE D'AMHERST

Garage municipal, 1323, route 323 sud

Du 1^{er} janv. au 30 avril et du 1^{er} nov. au 31 déc. 2022

Samedi : 9 h à 14 h

1^{er} mai au 15 septembre 2022

Mercredi : 16 h à 20 h et Samedi : 8 h à 15 h

16 septembre au 31 octobre 2022

Mercredi : 14 h à 18 h et Samedi : 8 h à 15 h

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf

Du 4 janvier au 2 avril 2022

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Du 4 avril au 7 mai 2022

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Du 8 mai au 18 septembre 2022

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : 10 h à 15 h

Du 20 septembre au 31 décembre 2022

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Fermé les jours fériés

**PLUS DE
7 500 000 KG
DÉTOURNÉS DE
L'ENFOUISSEMENT
EN 2021 ***

* À l'échelle de la MRC des Laurentides.